

Décision

Générale

colonial

Décision n° 8-171-1911 solde

n° 8-171-1911

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO

n° 171 du 01/02/1911

Date de publication

7 janvier 1911

Date du numéro

1 février 1911

TEXTE INTÉGRAL

la solde coloniale de M. Bellot, administrateur adjoint de 3e classe des Colonies, a été portée de 5.500 à 6.000 francs pour compter du 1er janvier.